



## Compte-rendu du conseil de classe du 23/01/2020

Établi par le délégué parent FCPE de la classe de 214

Nom – Prénom : Mme Boulhabel  
Fériel

Mail : feriel.boulhabel@gmail.com

Téléphone : 0608605279

### Liste des présents :

Mme Anne DARRE – anglais  
Mr Valentin DESBOIS – physique-chimie + TP  
Mr Gérald Dav KENNY - Anglais  
Mme Pascale LAFUMA – Mathématiques  
Mr Vincent LEONARD – DNL  
Mme MASCLET Virginie – Français – professeure principale  
Mme Patricia MUNOZ – Espagnol  
Mme Marie-Lou PACHOUD – S.E.S  
Mr Denis PATRIARCA – S.N.T  
Mme Catherine ROUSSEL – S.V.T + TP  
Mme Delia ZAMY - Espagnol

Mme Sandrine MONGRELET – CPE référente 214  
Mr DELES – Proviseur adjoint

Lucie et Luca – élèves délégués 214

### Physionomie générale de la classe :

36 élèves dont 1 correspondante (allemande)

Moyenne la plus basse : 7,65  
Moyenne la plus haute : 18,02  
Moyenne de la classe : 13,47  
12 élèves entre 7,65 et 12,43 de moyenne générale  
22 élèves entre 13,08 et 16,95 de moyenne générale  
2 élèves entre 17,79 et 18,02 de moyenne générale

Les options enseignées : théâtre (3 élèves), musique (17 élèves), danse (2 élèves), arts plastiques (2 élèves).  
DNL : 10 élèves

## Analyse générale :

L'ensemble des professeurs s'accordent à dire que :

- Il y a une bonne ambiance générale
- Il y a de bonnes conditions d'enseignement
- Le niveau de la classe est bon
- Certains élèves sont en difficultés, mais tous font des efforts

J'ai signalé le fait que certains professeurs donnaient les devoirs, souvent conséquents, trop tardivement sur l'ENT.

## Analyse par matière :

Dans certaines matières : anglais non européen et S.E.S notamment, il y a trop de bavardages.

En Espagnol et SVT, le niveau est hétérogène mais il y a une bonne participation de l'ensemble des élèves.

Mme Masclat et Mme Mongrelet se sont rapprochées des parents des élèves en difficulté, afin d'envisager une éventuelle orientation pour la rentrée prochaine.

Les choix des spécialités pour la rentrée prochaine ont été évoqués au cas par cas.

## Informations particulières s'il y a lieu :

A été abordé le problème des absences liées aux blocus et aux sorties dans le cadre de l'option musique : il faut justifier les absences dans le carnet de correspondance ou faire un email à la vie scolaire en indiquant le motif et les dates (blocus / sortie cours de musique).

Il m'a été indiqué que le lycée St Sernin n'a pas de dispositif d'aide aux devoirs.

J'ai évoqué les difficultés rencontrées par la correspondante allemande du fait qu'elle n'a ni ordinateur, ni manuels scolaires, ni codes d'accès à l'ENT => Elle doit se rapprocher de l'administration et de Mme Mongrelet.